

Réf: Dossier N° : 24594

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRIENNE DE COMMERCE ET DE TRAVAUX » en abrégé «ICT225 SARL U »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO GENDARMERIE, ancienne gare de l'Est, 14 BP 2055 ABJ 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 17 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRIENNE DE COMMERCE ET DE TRAVAUX » en abrégé «ICT225 SARL U ».

Objet: Le commerce de marchandises manufacturés et de cru, la fourniture de matériel et de mobilier de bureau, l'import et l'exportation de tout produit, les travaux informatiques, de génies civil et de construction, la prise de participation dans toute société, la location gérance et plus généralement, toute opérations mobilières, immobilière et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique ;

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - ABOBO GENDARMERIE, ancienne gare de l'Est, 14 BP 2055 ABJ 14

GERANT: Monsieur TOURE LAMINE DOSSE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13159 du 17/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10271 du 17/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

